

LISTE DES DECHETS ACCEPTES EN DECHETTERIE

Les Déchets encombrants et non dangereux



Les grands cartons que l'on ne peut pas mettre dans les sacs bleus car ils sont trop encombrants ou pour éviter qu'ils ne prennent la pluie lorsqu'ils sont sortis en même temps que les sacs bleus (s'ils sont très humides ou détrempés, ils ne pourront être recyclés)



Les encombrants (ou tout venant) : vieux matelas, canapé, fenêtres cassées, mobilier de jardin en plastique, baignoires en plastique



Les ferrailles (ou encombrants ferreux) : vieux vélo, tondeuse, sommier métallique, baignoires en fonte, tuyaux en cuivre, plomb....



Les gravats inertes : matériaux de construction ou de démolition (parpaings, briques, ardoises, tuiles), terre.



Les déchets verts et tontes de pelouses : feuilles mortes, branchages, arbustes et tontes de pelouses.



Le bois : encombrants en bois brut ou peint (meubles, palettes), sauf fenêtres et traverses de chemin de fer.



Les objets, mobiliers et vêtements valorisables : jouets, meubles, vaisselle et vêtements réutilisables ou réparables par des associations.



Le verre : bouteilles, bocaux et pots en verre, sans bouchon, ni capsule.
Pas de carreaux de fenêtres ou de vaisselle cassés

Les déchets dangereux et les déchets d'équipement électrique et électroniques



Les produits dangereux : pots de peinture, même vides, solvants, aérosols, produits phytosanitaires, acides, colles ...



Les huiles de friture usagées : liquides ou solides



Les huiles de vidange usagées des moteurs (voiture, moto, tondeuse...)



PIES
ET ACCUMULATEURS



BATTERIES

Les piles et accumulateurs usagés
Les batteries usagées de voiture, moto, tracteur, quad ...



CARTOUCHES ENCRE

Les cartouches d'imprimante usagées jet d'encre et laser

Les déchets d'équipement électriques et électroniques (ou DEEE ou D3E)



PETITS APPAREILS
MÉNAGERS

Ce sont tous les petits appareils comportant des composants électriques ou électroniques (radio, jouet, appareil photo, montre, téléphone, imprimante, perceuse, tondeuse électrique, robots ménagers, sèche cheveux...)



GROS
ELECTROMENAGERS

Ce sont les gros appareils électroménagers qui ne produisent pas de froid, comme le lave vaisselle, radiateur électrique, fours, micro ondes, sèche linge, lave linge...



REFRIGERATEURS
CONGELATEURS

Ce sont les gros appareils électroménagers qui produisent du froid comme les réfrigérateurs et congélateurs.



ÉCRANS

Ce sont les écrans et moniteurs de télévision et d'ordinateurs, cathodiques ou plat.



LAMPES

Ce sont les **lampes à économie d'énergie** uniquement, comme les lampes fluo compactes, les lampes à sodium, lampes à LED... Les autres ampoules (**à filament** telles que les ampoules à incandescence, halogène ou à linolite) sont à jeter dans la poubelle noire et portent le même logo de la poubelle mais non barrée).